



ATTESTATION SUR L'HONNEUR*

Je soussigné(e).....
(nom et prénoms)

Né(e) le à

Département profession.....

Certifie sur l'honneur,

être PACSE(E) être célibataire

ne pas être remarié(e)**depuis mon divorce en date du...../depuis le décès de mon conjoint en date du.....

être domicilié(e) à

résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de.....
depuis le jusqu'au

OU

Avoir un de nos parents qui a son domicile ou sa résidence dans la commune de.....
depuis le jusqu'au

Preuve du domicile ou de la résidence :

Titre de propriété Certificat d'imposition ou de non-imposition Quittance de loyer Quittance d'assurance
du logement Quittance de gaz Quittance d'électricité Quittance de téléphone Autre :

A, le

Signature

* En application de l'article 441-7 du Code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait :

° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise soit en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

** Le fait, pour une personne engagée dans les liens du mariage, d'en contracter un autre avant la dissolution du précédent, est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines l'officier public ayant célébré ce mariage en connaissant l'existence du précédent.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR*

Je soussigné(e).....
(nom et prénoms)

Né(e) le à

Département profession.....

Certifie sur l'honneur,

être PACSE(E) être célibataire

ne pas être remarié(e)**depuis mon divorce en date du...../depuis le décès de mon conjoint en date du.....

être domicilié(e) à

résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de.....
depuis le jusqu'au

OU

Avoir un de nos parents qui a son domicile ou sa résidence dans la commune de.....
depuis le jusqu'au

Preuve du domicile ou de la résidence :

Titre de propriété Certificat d'imposition ou de non-imposition Quittance de loyer Quittance d'assurance
du logement Quittance de gaz Quittance d'électricité Quittance de téléphone Autre :

A, le

Signature

* En application de l'article 441-7 du Code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait :
° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise soit en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

** Le fait, pour une personne engagée dans les liens du mariage, d'en contracter un autre avant la dissolution du précédent, est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines l'officier public ayant célébré ce mariage en connaissant l'existence du précédent.



Dossier Mariage à remettre en mairie environ 2 mois avant la date du mariage

Le mariage doit être célébré à la mairie le _____ à _____ h

A INSERER DANS LA PRESSE

A NE PAS INSERER DANS LA PRESSE

N° de téléphone : Epoux :

Epouse :

A - RENSEIGNEMENTS RELATIF A L'EPOUX(SE)	B - RENSEIGNEMENTS RELATIF A L'EPOUSE(X)
Nom : (en majuscule)	Nom : (en majuscule)
Prénom(s) : (tous)	Prénom(s) : (tous)
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu : Dpt ()	Lieu : Dpt ()
Nationalité (au moment du mariage) :	Nationalité (au moment du mariage) :
Profession : Activité de l'établissement : Est-il salarié ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Profession : Activité de l'établissement : Est-elle salariée ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Etat antérieur au mariage <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Veuf depuis le : <input type="checkbox"/> Divorcé depuis le : Domicilié à : Résidant à : depuis au moins un mois	Etat antérieur au mariage <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Veuve depuis le : <input type="checkbox"/> Divorcée depuis le : Domiciliée à : Résidant à : depuis au moins un mois
Fils de : (avec tous les prénoms) Domicilié à : Profession : Et de : (avec tous les prénoms et nom de jeune fille) Domiciliée à : Profession : ou décédée :	Fille de : (avec tous les prénoms) Domicilié à : Profession : Et de : (avec tous les prénoms et nom de jeune fille) Domiciliée à : Profession : ou décédée :

Cérémonie religieuse :

non oui date : _____ paroisse :

il existe un contrat de mariage qui sera signé / a été signé le : _____ , chez Maître

Notaire à il n'existe pas de contrat de mariage.

Echange des alliances en mairie : oui non

Nombre d'enfant(s) en commun :

Pièces à joindre :

- Copie intégrale de l'acte de naissance du (de la) futur(e) époux(se) ne devant pas dater de plus de 3 mois à la date du mariage
- Copie intégrale de l'acte de naissance du (de la) futur(e) époux(se) ne devant pas dater de plus de 3 mois à la date du mariage
- Justificatif de domicile
- Carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc... L'officier de l'état civil doit s'assurer de l'identité des futurs conjoints.
- La liste des témoins : minimum 2 témoins, maximum 4 témoins (avant la célébration du mariage, les futur(e) s époux(se) doivent confirmer l'identité des témoins déclarés ou désigner de nouveaux témoins) + copie des cartes d'identités
- 1 attestation sur l'honneur pour chacun



LISTE DES TEMOINS (1) (2)

Du mariage entre

M.....(*)

Et M.....(**)

TEMOINS DU (DE LA) FUTUR(E) EPOUX(SE)1

1^{er} TEMOIN

Prénom(s).....Nom.....

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

2^{ème} TEMOIN (facultatif)

Prénom(s).....Nom.....

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

TEMOINS DU (DE LA) FUTUR(E) EPOUX(SE)2

1^{er} TEMOIN

Prénom(s).....Nom.....

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

2^{ème} TEMOIN (facultatif)

Prénom(s).....Nom.....

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

Remis en mains, le

L'Officier de l'Etat Civil

(*) futur(e) époux(se) 1

(**) futur(e) époux(se) 2

(1) Minimum un par époux(se), maximum deux par époux(se). Facultatif pour le 2^{ème} témoin.

(2) Joindre les photocopies des pièces d'identités.

NOTA : Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinction de sexe et être juridiquement capables. Selon les cas, indiquer nom d'usage.

Des époux(se) peuvent être témoins ensemble : les parents de l'un(e) des futur(e) époux(se) peuvent être témoin du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.